



achats de stocks sur site de vente

Par **myrtille95470**, le **15/05/2009** à **14:22**

bonjour, je compte ouvrir une boutique en ligne de loisirs créatifs et, je me demandais si je pouvait constituer mes stocks en achetant des articles sur [site de vente]?
Certains articles qui m'intéressent ne sont visiblement pas vendus par des professionnels, puis-je leur acheter quand même ces articles pour ma boutique?
un comptable m'a dit que la facture [paiement en ligne] suffisait comme justificatif...je suis sceptique, est-ce que cela ne rentre pas dans "le livre de police"?
Si oui, comment le remplir, quand il s'agit d'achat à l'étranger?
Beaucoup de question mais je veux vraiment réussir ma boutique et faire les choses comme il faut.
Merci pour votre aide précieuse.